VILLE LES AVIRONS

Vers un territoire durable

ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf de La Réunion



GUIDE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE





Édito

Chers parents et futurs parents,

L'arrivée d'un enfant au sein de son foyer est un événement important. Au cours de ses premières années de vie, le tout-petit concentre une attention particulière de la part de sa famille bien sûr, mais également d'un bon nombre de services qui vont structurer sa vie sociale.
Le choix du mode d'accueil est le résultat de nombreuses questions que se pose le parent, en fonction du projet qu'il imagine pour son enfant, de son organisation familiale et/ou professionnelle, de ses contraintes financières.
Ce livret, conçu à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous invite à découvrir pas à pas les différents modes d'accueil présents sur notre commune. Il a été pensé afin de constituer un outil pratique. Il se propose de vous donner les clés pour choisir la meilleure solution en accueil individuel ou collectif pour votre enfant.
De plus, le CCAS via notre référente-famille se tient à votre écoute pour répondre au mieux à votre besoin. Elle saura vous guider dans les solutions les plus adaptées à votre situation.
(CCAS Avirons : 0692 69 13 94)

Sur le site de la CAF, vous pourrez également trouver les différentes aides auxquelles prétendre en fonction à la fois de votre situation familiale et de l'âge de votre enfant.

Bonne lecture à toutes et tous
Eric FERRÈRE,
Le Maire



Sommaire

p.4 **L'accueil du jeune enfant**

Accueillir le jeune enfant, c'est pour les professionnels de la petite enfance, prendre soin de sa vulnérabilité et de ses potentialités

p.5 **Les différents modes d'accueils aux Avirons**

p.6 -8 **L'accueil individuel**

- Les assistant(e)s maternel(le)s à domicile

Ce sont des professionnel(le)s de la petite enfance ayant suivi une formation initiale et une formation aux gestes de premiers secours.
Un agrément délivré par le service de protection maternelle et infantile (PMI) leur permet d'accueillir 1 à 4 enfants à leur domicile.

p.9-11

- Les Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s - MAM

Ce lieu permet aux assistant(e)s maternel(le)s d'exercer dans un local commun afin de créer un espace socialisant. Chaque professionnelle peut accueillir jusqu'à 4 enfants selon son agrément.

p.12-13 **L'accueil collectif**

- Les micro-crèches

Elles se distinguent par son effectif de 12 enfants en moyenne, tous regroupés en une section unique, indépendamment de leur âge.

p.14 **La cartographie de l'accueil petite enfance aux Avirons**

p.15 **Soutien à la parentalité sur le territoire Avironnais**

p.16 **Les besoins de l'enfant et de de l'adulte**

p.17 **Les droits de l'enfant**

p.18 **Le Relais Petite Enfance - RPE**

p.19 **Le complément de libre choix du mode de garde - CMG**

p.20 **Adresses utiles**



L’accueil du jeune enfant



L’accueil du jeune enfant est un dispositif essentiel pour soutenir son développement et son épanouissement. Il implique divers professionnels tels que les auxiliaires de puériculture, les éducateurs de jeunes enfants et les assistant(e)s maternel(le)s, qui offrent un encadrement adapté et bienveillant. Ces experts créent un environnement sécurisé et stimulant, favorisant l’éveil et la socialisation de l’enfant. Ils travaillent en collaboration avec les parents pour assurer une continuité éducative entre le milieu familial et le milieu d’accueil. Cet accueil peut se faire dans des structures collectives ou à domicile, garantissant ainsi un accompagnement personnalisé pour chaque enfant.



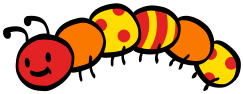
Les différents modes d'accueils sur le territoire Avironnais

17 assistantes maternelles agréées à domicile pour un total de 63 places.



15 assistantes maternelles agréées dans 6 Maisons d'Assistantes Maternelles pour un total de 62 places.

- **MAM Graines de Malice : 3 ass.mat soit 12 places**
- **MAM Jardin des Sens : 2 ass.mat soit 10 places**
- **MAM P'tites Frimousses : 3 ass.mat soit 12 places**
- **MAM Les P'tits Loulous : 3 ass.mat soit 12 places**
- **MAM La Cabane des Cygnes : 2 ass.mat soit 8 places**
- **MAM Les Cot'cinelles : 2 ass.mat soit 8 places**



5 structures d'accueils collectifs avec un total de 57 places.

- **Micro-crèche Caramiel (gérée par le CIAS) : 12 places**
- **Micro-crèche Praline (gestion privée par Run Enfance :11 places**
- **Micro-crèche Sucre d'orge (gestion privée par Run Enfance) : 11 places**
- **Micro-crèche Le Ruisseau (gestion privée par Crèche and Go) : 11 places**
- **Micro-crèche Les P'tits Letchis (gestion privée) : 12 places**

L'accueil individuel aux Avirons

Les assistantes maternelles à domicile



L'accueil des enfants est assuré à leur domicile, après l'obtention d'un agrément par les services du département, dans la limite de 4 enfants accueillis simultanément (sauf dérogation). L'agrément constitue une garantie de qualité.Cet accueil sur-mesure répond aux besoins spécifiques des enfants en lien avec l'organisation de vie des parents.
Les assistantes maternelles et leurs enfants en garde ont la possibilité de suivre des ateliers animés par les responsables du Relais Petite Enfance (voir page 16), ce qui permet de renforcer les pratiques pédagogiques et de favoriser la socialisation des enfants.

Les particularités

- **Le parent devient particulier employeur.**
- **Votre enfant est dans un environnement semblable à celui de la maison**
- **Les horaires de garde sont discutés avec l'assistante maternelle et peuvent vous apporter la souplesse nécessaire en fonction de vos besoins.**
- **Les assistantes maternelles peuvent fréquenter le RPE et participer aux activités collectives.**
- **La CAF soutien les familles par le Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG), {voir page 17}**
- **Pour le versement du salaire à l'assistante maternelle,le parent peut bénéficier des services de pajemploi+ et s'acquitter uniquement de son reste à charge déduction faite du montant CMG**

Liste des assistantes maternelles à domicile

Secteur : La Ville - Ravine Sèche



- **Mme Bourice Sandrine**

sandrinebourice@gmail.com
Tél: 02.62.96.08.57
06.92.45.18.90

- **Mme Buyat Brigitte**

jc.buyat@orange.fr
Tél: 02.62.38.35.44
06.93.42.28.51
+ Accueil périscolaire

- **Mme Delesquelin Maryse**

marysedelesquelin@gmail.com
Tél: 02.62.38.06.75
06.92.86.20.57

- **Mme Zettor Marie-Delphine**

delphine.zettor@hotmail.com
Tél: 02.62.38.21.37
06.92.99.87.07

- **Mme Michel Virginie**

vir.m@hotmail.fr
Tél: 02.62.12.14.72
06.92.58.27.44
Uniquement accueil périscolaire

- **Mme Grimaudo Vanessa**

vanessa.grimaudo@laposte.net
Tél: 06.93.93.37.57
+ Accueil périscolaire

- **Mme Léon Sonia**

sonia.leon974@gmail.com
Tél: 02.62.88.75.28
06.92.33.13.46

- **Mme Abélard Marie-Adrienne**

adriennepontalba@gmail.com
Tél: 02.62.38.08.09
+ Accueil périscolaire

- **Mme Fontaine Véronique**

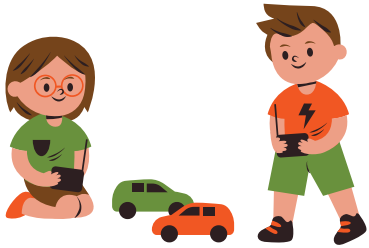
vfontaine274@gmail.com
Tél: 06.92.56.78.24
+ Accueil périscolaire

- **Mme Lebeau Marie-Annie**

annie.lebeau54@gmail.com
Tél: 02.62.38.17.86
06.92.12.39.89
+ Accueil périscolaire

- **Mme Sartre Marie-Yolaine**

sartre.yolaine@gmail.com
Tél: 06.92.49.85.23
+ Accueil périscolaire





Secteur : La Ville - Bois de Nèfles - Le Ruisseau

- **Mme Cadet Marie-Danielle**

danielle-cadet@outlook.fr
Tél: 02.62.55.99.93
06.92.16.39.22

- **Mme Cadet Véronique**

veronique.cadet@hotmail.fr
Tél: 02.62.38.12.13
06.92.78.63.83
+ Accueil périscolaire

- **Mme Hoareau Sylvie**

hoareau_sylvie@hotmail.com
Tél: 06.92.73.87.00

- **Mme Leperlier Marie-Anne**

mimie.anne974@gmail.com
Tél: 02.62.32.82.72
06.92.12.01.09
+ Accueil périscolaire

- **Mme Ormières Stéphanie**

ormieresstephanie@gmail.com
Tél: 02.62.38.18.85
06.92.66.81.32

- **Mme Breuil Marie-Françoise**

breuilmarie16@gmail.com
Tél: 02.62.27.88.39
06.92.01.11.50
+ Accueil périscolaire

Secteur : Le Tévelave

- **Mme Bègue Laurence**

laurencebegue@orange.fr
Tél: 02.62.38.32.86
06.93.93.35.68



L'accueil périscolaire par les assistantes maternelles est un mode de garde en dehors des heures scolaires, proposé au domicile de l'assistante maternelle agréée, offrant un environnement familial et sécurisé pour les enfants.





Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)



Lieu d'accueil individuel qui permet à 4 assistantes maternelles maximum, ayant un agrément délivré par les services du département, de se regrouper dans une maison autre que leur domicile, avec les enfants accueillis (16 au maximum).
Les regroupements d'assistant(e)s maternel(le)s offrent une solution supplémentaire dans le choix du mode d'accueil.
Le statut de l'assistante maternelle exerçant en MAM est identique à celui de l'assistante maternelle à domicile.
Les parents -employeurs signent un contrat directement avec l'assistante maternelle de leur choix.

Les particularités

- **La MAM permet aux enfants d'expérimenter la vie en collectivité même si les parents ont choisi comme mode de garde une assistante maternelle.**
- **Ce regroupement permet aux enfants de bénéficier d'activités et de matériel pédagogique mutualisés.**
- **Pour les professionnelles, c'est l'opportunité de travailler en équipe et de partager les compétences.**
- **Une charte de fonctionnement et un projet d'accueil régissent le quotidien.**







Liste des assistantes maternelles en Maison d'Assistantes Maternelles aux Avirons



Graines de Malice

36 Ave du Général de Gaulle
97425 Les Avirons
3grainesdemalice@gmail.com
Tél : 06.92.35.06.92



- Mme Gougeon Nadia
- Mme Humeau Béatrice
- Mme Brondeau Carine



Le jardin des Sens

27 bis Rue de l'Église
97425 Les Avirons
mamlejardindessens974@hotmail.com
Tél : 02.62.44.25.64

- Mme Coutard Virginie
 06.93.46.40.77
- Mme Autin Natacha
 06.92.43.14.69

Pt'ites Frimousses

59 Chemin Édouard Rivière
97425 Les Avirons
mam.ptites.frimousses@gmail.com
Tél :02.62.91.13.53

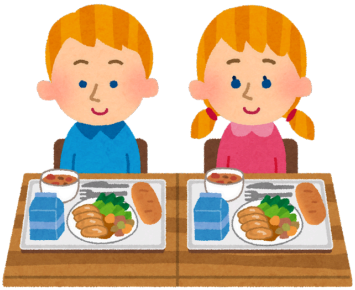


- Mme Hoareau Laurence
 06.93.70.20.16
- Mme Tanjama Larissa
 06.92.11.65.45
- Mme Séverin Christine
 06.93.20.87.73

Les P'tits Loulous
26 Chemin Caffarel
97425 Les Avirons
mamlespetitsloulous974@gmail.com



- Mme Fontaine Emmanuelle
 06.92.18.82.97
- Mme Julie Pascale
 06.92.49.59.91
- Mme Julie Aurore
 06.92.50.83.85



La Cabane des Cygnes
28 Rte Départementale 11
Le Brûlé
97425 Les Avirons
lacabanedescygnes@gmail.com

- Mme Lepinay Joséphine Annie
 06.93.03.27.58
- Mme Boyer Lapierre Séverine
 06.92.46.88.90

Les Cot'Cinelles
21 Chemin Boyer
97425 Les Avirons
mamlescotcinelles21@gmail.com

- Mme Payet Priscilla
 06.93.01.73.33
- Mme Séverin Chloé
 06.92.78.62.58



L’accueil collectif aux Avirons



Les micro-crèches



Une micro-crèche est une structure d'accueil pour les jeunes enfants, généralement âgés de 2 mois ½ à 6 ans, offrant un environnement chaleureux et sécurisé. Contrairement aux crèches traditionnelles, les micro-crèches accueillent un nombre limité d'enfants, de 12 places maximum. Les enfants sont accueillis dans une section unique, sans distinction d’âge, ce qui permet un encadrement plus personnalisé et une attention individuelle accrue.

Les micro-crèches sont encadrées par des professionnels de la petite enfance qualifiés, tels que des éducateurs de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture et des titulaires du CAP petite enfance. Ces professionnels sont formés pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes enfants et favoriser leur développement global.

Chaque micro-crèche développe un projet éducatif propre, axé sur l'éveil, la socialisation et l'autonomie des enfants.

Quel que soit le gestionnaire, la création d’une micro-crèche est subordonnée à une autorisation délivrée par le service de protection maternelle et infantile (PMI).

Les particularités

- **Un faible effectif d’enfants.**
- **Un accompagnement personnalisé.**
- **La mixité des âges permet aux plus petits d’imiter les plus grands et aux plus grands de développer leur empathie.**



Liste des micro-crèches aux Avirons

Caramiel
18 bis Rue de l'Église
97425 Les Avirons
(Gestion CIAS St Pierre)
Tél : 02.62.34.43.79
06.92.70.26.41
Inscription :
amelie.fos@cias-sud.re





Praline - Sucre d'Orge
23 - 27 Rue de la Cheminée
97425 Les Avirons
(Groupe Run Enfance)
Tél : 02.62.33.56.12
06.92.31.17.17
Inscription :
serviceadministratif@runenfance.fr

Le Ruisseau
32 Chemin Merlo
97425 Les Avirons
(Groupe Crèche and Go)
Tél : 02.62.10.41.28
Inscription :
inscriptions@creche-and-go.fr





Les P'tits Letchis
8 Ave du Général de Gaulle
97425 Les avirons
Tél : 06.93.80.01.71
Inscription :
lesptitsletchis@gmail.com

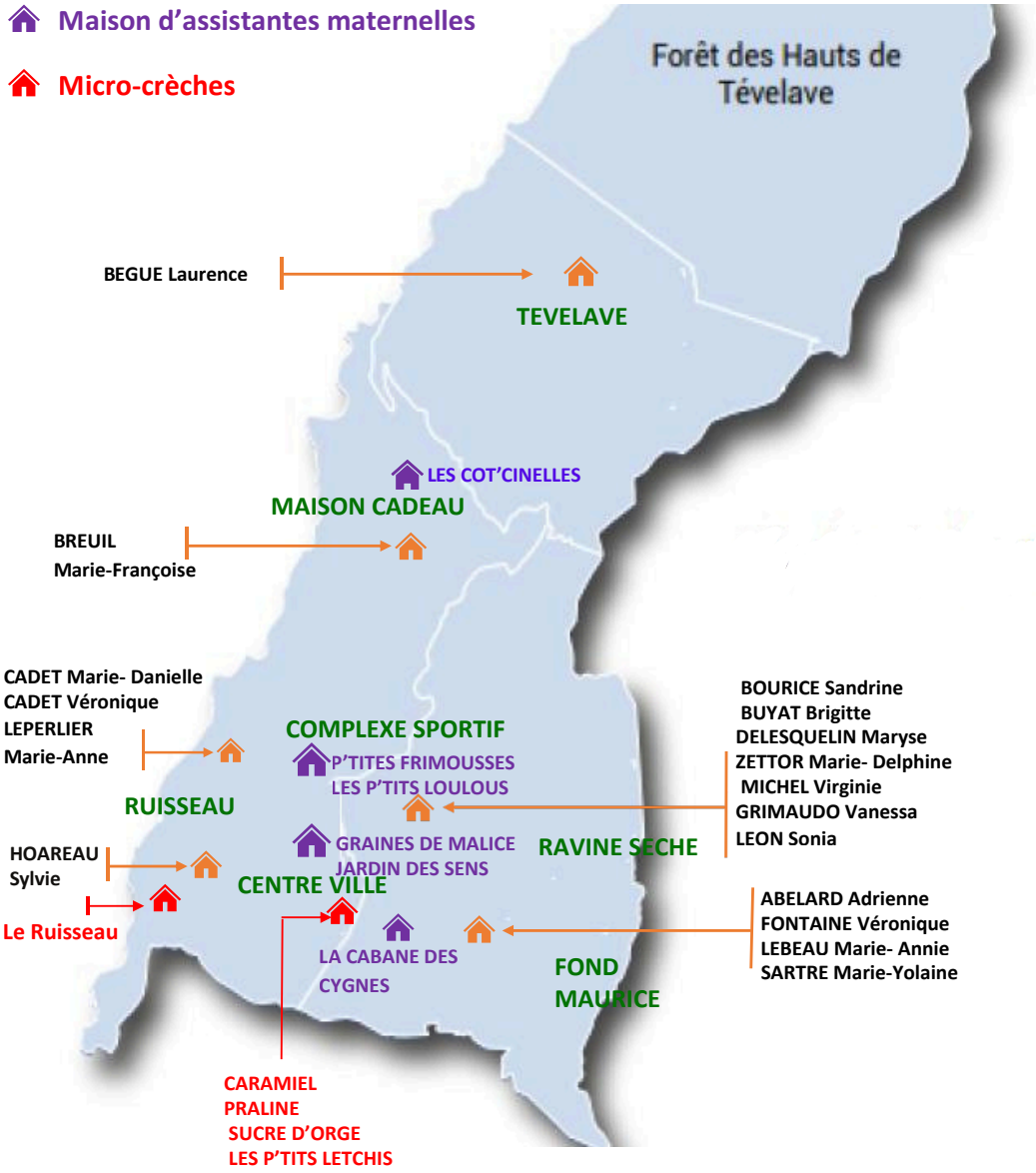
CARTOGRAPHIE DES ACCUEILS

LES AVIRONS

Assistantes Maternelles

Maison d'assistantes maternelles

Micro-crèches



Le soutien à la parentalité

Se construire parent, c'est avancer dans une nouvelle fonction avec de nombreuses questions et émotions. Ni mode d'emploi, ni recettes ne peuvent éviter les tâtonnements, les questionnements et les doutes. D'emblée, c'est s'inquiéter pour la santé de son enfant, la qualité de son développement, la construction de son avenir.

Bien sûr, la façon d'être parent dépend fortement de son présent, de son vécu, de son environnement et des conditions de la venue de cet enfant (projet, conception, grossesse, naissance, place dans la famille).

Enfin, chaque enfant apporte une contribution dans la "construction de son parent": ce avec quoi il arrive au monde, son unicité et ses particularités, sa place et le début de son histoire.

Ainsi, chaque parent se construit à partir de cet ensemble de facteurs, dans des interactions complexes et subtiles, entre choix conscients et enjeux émotionnels. Il va devoir expérimenter avec son idéal de parent, son idéal d'enfant et le réel de ce qu'il va vivre et éprouver.

Selon des principes établis dans la *charte nationale de soutien à la parentalité, ceux-ci consistent à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. *https://solidarites.gouv.fr/mise-jour-de-la-charte-nationale-de-soutien-la-parentalite

Sur la commune des Avirons, au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un service dédié à la parentalité est à votre disposition. Ce service est conçu pour vous accompagner dans votre rôle de parent et pour vous offrir un soutien adapté à vos besoins.

Notre référente famille est là pour vous écouter, vous informer et vous orienter vers les ressources appropriées. Elle organise également diverses actions visant à vous soutenir dans votre quotidien, telles que des ateliers et sorties parents-enfants, ainsi que des groupes de parole (Les Kafés Kozés des parents).

N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de ce service et découvrir les différentes actions mises en place pour vous accompagner.

Référente famille (CCAS des Avirons) : Céline Villemain
Mail: celine.villemain@mairie-avirons.re
Tél: 02.62.38.99.53 / 06.92.69.13.94

Les besoins de l'enfant et de l'adulte selon la pyramide de Maslow

La pyramide de Maslow décrit les besoins humains sous forme de pyramide, où les besoins les plus fondamentaux se trouvent à la base et les besoins les plus élevés au sommet.

Besoins physiologiques :

Ce sont les besoins les plus basiques et essentiels à la survie. Ils incluent la nourriture, l'eau, l'air, le sommeil, l'abri et les vêtements.

Besoins de sécurité :

Une fois les besoins physiologiques satisfaits, les individus cherchent à assurer leur sécurité. Cela inclut la sécurité physique, l'emploi, la santé, la sécurité financière et la sécurité morale.

Besoins d'appartenance et d'amour :

Après avoir satisfait les besoins de sécurité, les individus cherchent à établir des relations sociales. Cela inclut l'amitié, l'amour, l'intimité, la famille et le sentiment d'appartenance à un groupe.

Besoins d'estime :

Ces besoins concernent la reconnaissance et le respect de soi et des autres. Ils incluent l'estime de soi, la confiance en soi, le respect des autres et le besoin de statut social.

Besoins d'accomplissement de soi :

Au sommet de la pyramide se trouvent les besoins d'accomplissement de soi. Cela inclut la réalisation de son potentiel, la poursuite de ses rêves, la créativité, la recherche de sens et la croissance personnelle.









12 PRINCIPAUX DROITS DE L'ENFANT

CES DROITS SONT INSCRITS DANS
LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)
ADOPTÉE PAR L'ONU LE 20 NOVEMBRE 1989



DROIT À L'ÉGALITÉ



DROIT D'AVOIR UNE IDENTITÉ



DROIT DE VIVRE EN FAMILLE



DROIT À LA SANTÉ



DROIT À L'ÉDUCATION ET AUX LOISIRS



DROIT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE



DROIT À UNE JUSTICE ADAPTÉE À SON ÂGE



DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ EN TEMPS DE GUERRE



DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES



DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXPLOITATION



DROIT DE S'EXPRIMER ET D'ÊTRE ENTENDU SUR LES QUESTIONS QUI LE CONCERNE



DROIT DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP DE VIVRE AVEC ET COMME LES AUTRES

EN CAS DE PROBLÈME, CONTACTEZ LE DÉFENSEUR DES DROITS

09 69 39 00 00

DEFENSEURDESDROITS.FR

Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Relais Petite Enfance itinérant



Parents

Le RPE un soutien pour :

- Vos recherches d'un mode d'accueil.
- Pour l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un mode de garde d'enfant à domicile.
- Votre rôle de parent employeur.

Assistant(e)s maternel(le)s

Le RPE un appui pour :

- Le départ en formation.
- La compréhension des droits et obligations des salariés.
- Les pratiques professionnelles.
- L'éveil et le développement du jeune enfant.

Enfants

Le RPE un espace d'accueil pour :

- Le développement du jeune enfant
- La socialisation et l'autonomie de l'enfant.
- L'éveil culturel et artistique.



Siège administratif :
11 Allée de la Piscine
97410 St Pierre

Contacts :
Siège : 02.62.34.31.89
Secteur des Avirons : 06.92.55.20.85
ram-st-pierre@cias-sud.re



Pour un accompagnement personnalisé dans vos démarches, contacter le Relais Petite Enfance.

Complément de libre choix du Mode de Garde - CMG



Pour qui ?

Les parents d'un ou plusieurs enfant(s) de moins de 6 ans.

Quel montant ?

Il dépend du nombre d'enfants à charge, des ressources de votre foyer et du coût de la garde.

Quelles conditions ?

Faire garder votre enfant par un assistant maternel, une garde à domicile, une crèche, une association ou une entreprise habilitée.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Pour bénéficier du Cmg, vous devez :

- Remplir les conditions générales pour bénéficier des prestations familiales.
- Travailler au moins 1 heure le mois de votre demande ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active, engagé dans une démarche d'insertion professionnelle, de l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation de solidarité spécifique, être étudiant ou signataire d'un contrat de service civique.
- Avoir recours :

1) Á un assistant maternel agréé par les services de la protection maternelle et infantile. Son salaire brut ne doit pas dépasser 58,25 € par jour et par enfant gardé.

2) Ou une garde à domicile autre qu'un salarié au pair, un stagiaire aide familial ou conjoint du bénéficiaire du Cmg,

3) Ou à une association ou une entreprise habilitée qui emploie une personne à domicile. Votre enfant doit être gardé au moins 16 heures dans le mois,

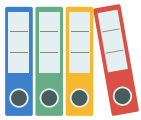
4) Ou à une micro-crèche ou une crèche familiale dont le tarif horaire n'est pas supérieur à 10 € par enfant gardé. Votre enfant doit être gardé au moins 16 heures dans le mois.



Sites de référence :

- **www.caf.fr**
- **monenfant.fr**
- **https://www.pajemploi.urssaf.fr**

CAF - Antenne Sud Réunion



Adresses utiles

CCAS
61 Avenus du Général de Gaulle
BP 2 97425 Les Avirons
Tél : 02.62.39.69.71
Mail : ccas@mairie-avirons.re

CIAS
Siège administratif :
11 Allée de la Piscine
97410 St Pierre
Contacts :
Siège : 02.62.34.31.89
Secteur des Avirons :
06.92.55.20.85
ram-st-pierre@cias-sud.re

Centre de PMI de Les Avirons
1, Chemin Merlo
Rés. Lotrobor 2 , 97425 LesAvirons
Tél : 02.62.91.49.21

CAF - Antenne Sud Réunion
22 Allée de la Piscine - Casabona
97410 Saint Pierre
Tél : 3230
Par mail : via l'application mobile " caf -Mon compte "
Site web : https://www.caf.fr/

